



Hôpital Garonne

Devoir d'alerte !

L'Hôpital Garonne est le dernier né des établissements des Hôpitaux de Toulouse, beau bâtiment neuf habillé de briques rouges près de la Cité d'Ancely. Il accueille depuis la semaine du 17 mai 2010, les services de Gériatrie précédemment situés à l'Hôpital La Grave et à Purpan, soit **140 lits** de Longs séjours et **40 lits** de Soins de suite.



Déménagement repoussé

Le déménagement des services et donc des malades qui sont, pour la plupart, des personnes dépendantes, était programmé pour le mois de mars 2010.

Face à l'organisation du travail proposée, les effectifs, les interrogations se sont multipliées sans trouver de réponse de la Direction. Le déménagement était d'évidence prématuré.

Pour les patients et leur famille, ce transfert s'accompagnait d'une hausse des tarifs hébergement de 30% ce qui a soulevé un tollé.

La Direction Générale et la tutelle ont fait la sourde oreille.

Avec la CGT et l'intersyndicale le personnel a décidé d'un mouvement de grève avec envahissement du CA le 11 mars 2010 munis de quelques « couches usagées » afin que l'odorat augmente l'ouïe des décideurs.

Cette mobilisation a permis enfin d'être momentanément entendu et le déménagement repoussé.

Un répit qui devait permettre de régler les multiples questions en suspend.

Procédure d'Alerte et coup de force de la Direction

Le CHSCT (Comité d'Hygiène de sécurité et des conditions de travail) a été saisi et a voté à l'unanimité le 6 mai 2010 une résolution pour une expertise qui doit « **faire un diagnostic complet de l'impact de ce projet sur la santé et la sécurité des agents** ».

L'expertise doit durer juillet et Aout et le CHSCT examinera les conclusions en septembre.

Comme annoncé, les difficultés et les dysfonctionnements, plus ou moins graves se cumulent.

Le CHSCT déclenche une **procédure d'alerte pour danger grave et imminent le 1^{er} juin 2010**. La Direction ne donne pas suite à ce droit d'alerte et ne met donc pas en œuvre la procédure légale. Un nouveau CHSCT réuni le 10 juin 2010 vote une résolution pour **délit d'entrave au fonctionnement du CHSCT** avec en perspective une action en justice.



**TRAVAUX
FINIS ???**

Etat des lieux

- Les personnels s'interrogent sur **les conditions de réception des travaux** tant les dysfonctionnements s'accumulent. Quand certains se règlent d'autres surgissent. Si la Direction reconnaît certaines difficultés de finition mais « ni plus ni moins que tout bâtiment neuf ». On peut citer : difficultés dans le circuit d'eau chaude, gouttières dans le bâtiment et sous sol inondé ; la sécurité des malades n'est pas respectée avec des porte de chambres qui se ferment de l'intérieur alors que le personnel n'a pas de passe pour ouvrir à partir du couloir, barrières de lit trop courtes, ascenseurs en panne chronique...



Etat des lieux (suite)

- Pour les personnels les **Tableaux de Service Type (TST) présentent une organisation du travail à flux tendu sans aucune marge de manœuvre** et avec des entorses en référence à la Charte du CHU sur le temps de travail (semaines de 46h, des journées de 9h sans pause repas prévu, nombre de RH par quinzaine pas respectés...). De fait, la réalité des plannings est en deçà du TST, véritable imbroglio pour les personnels et l'encadrement

On compte 5 Aides soignantes et une IDE pour 40 personnes dépendantes. La charge de travail est telle que **tous les malades ne peuvent être levés chaque jour**, que le quotidien des soins est de **faire des choix entre différents risques** suivant la pathologie au détriment d'une prise en charge globale normale. Ceci n'est pas sans incidence sur l'état général des patients avec un impact évident sur le personnel peu satisfait du service rendu malgré un travail intense.

Des postes d'Infirmières sont encore vacants. Les conditions de travail avant et après le déménagement ont engendré une multitude d'arrêts de travail du cadre supérieur à l'ASH.

- De plus un manque de matériel en lien avec les **dysfonctionnements de Logi-Pharma**, récemment installé sur le site de Cugnaux vient compliquer le quotidien des services de l'Hôpital Garonne. Les nombreuses fiches d'incident indiquent un manque fréquent de couches, de draps, de gants, de produits alimentaires enrichis (des familles ont du les acheter à la pharmacie).

.... Et la liste n'est pas exhaustive.

Du Positif aussi

Néanmoins, il ne serait pas juste de ne pas indiquer que ce bâtiment offre de biens meilleurs locaux aux patients et à leur famille, aux personnels au regard de ceux de La Grave même si ce bâtiment n'est pas un lieu de vie pour personnes âgées (locaux trop vastes).

Après de multiples demandes une table ronde s'est tenue le 29 mars 2010.

L'augmentation pour les familles du tarif d'hébergement sera étalée sur 5 ans.

Un poste d'IDE et 4 postes d'AS ont été obtenus.



Ne pas se taire et agir collectivement

La CGT avec l'intersyndicale veille à ce que tout cela ne soit pas gâché par un déni systématique des graves difficultés auxquelles le personnel et les malades sont soumis.

On ne peut :

- **Mépriser** les instances comme le CHSCT,
- **Négliger** la parole des personnels,
- **Nier** la dégradation de la prise en charge des patients qui entraîne la maltraitance institutionnelle.

et tenir des discours lénifiants dans les média sur le dévouement des personnels.

Cherchez l'erreur !!!



La CGT s'inscrit dans la défense du service public, aujourd'hui pollué par une gestion marchande dont la seule boussole est l'activité qui rapporte au détriment, parfois, des fondamentaux du soin.

Plus d'infos dans les permanences syndicales:

Ranguel: 05 61 32 25 67 . Larrey: 05 67 77 14 11. Purpan: 05 61 77 77 08. PDV / HE: 05 67 77 10 88.

Hotel-Dieu: 05 61 77 84 70. La Grave: 05 61 77 79 71. Fontaine salée: 05 61 90 92 90. Garonne : 42137

Et aussi sur Intranet : rubrique vie sociale / syndicats du Chu / syndicat CGT. Oscar : 800

NOUVEAU : Internet blog CGT au <http://cgtchutoulouse.fr>